

Ensemble, sauvons



SAINT PONS

Associez durablement votre nom
à un projet emblématique
du patrimoine niçois !

DEVENEZ MÉCÈNE !



REJOINDRE LE PROJET C'EST :

- témoigner de votre engagement pour la préservation du patrimoine et participer à l'attractivité de notre territoire,
- permettre l'ouverture d'un site remarquable et accessible à tous,
- trouver un nouveau mode d'engagement public, passant de contributeur, au sens fiscal, à acteur au sens sociétal,
- transmettre aux générations futures ce patrimoine riche d'histoire.

ET POUR LES ENTREPRISES :

- valoriser l'image et la politique de votre entreprise en mettant vos compétences au service de l'intérêt général, en développant un autre moyen de communiquer auprès de vos salariés, de vos clients et de vos partenaires,
- vous inscrire dans la tradition de mécénat et donner une image dynamique de votre entreprise, active et solidaire.

VOUS HÉSITEZ...

Nos réponses à vos questions :

Y a-t-il un montant minimum pour mener une opération de mécénat ?

Non. Chacun est libre de soutenir le programme comme il le souhaite. Vous pouvez donc envisager un soutien de petite envergure, il servira utilement la cause de restauration de notre patrimoine historique.

Puis-je être mécène de plusieurs projets ?

Oui. Vous pouvez, si vous le souhaitez, multiplier les soutiens.

Puis-je rester anonyme ?

Oui. Il vous suffit de l'indiquer lors de votre souscription.

Comment avoir la garantie de la bonne utilisation du soutien financier ?

Vous serez informé aux différentes étapes de réalisation du projet. Un bilan à l'issue de l'opération de mécénat vous sera adressé.

De plus, il existe une convention de souscription entre la Fondation du patrimoine et la Ville de Nice, qui régit notamment l'affectation des dons, les relations avec les donateurs et les modalités comptables.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Pour la récolte des dons, la Ville de Nice a choisi de se faire accompagner par la Fondation du patrimoine. Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique en 1997, la Fondation du patrimoine est le premier organisme privé indépendant qui vise à promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine de nos régions.

DISPOSITIONS FISCALES

La loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat aux associations et aux fondations, dite loi Aillagon, a créé un dispositif fiscal très incitatif.

Pour les entreprises, votre don ouvre droit à une **réduction d'impôt de 60% du don** dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. L'excédent de versement est reportable au titre des 5 exercices suivants.

Vous souhaitez faire un don important pour soutenir le projet ?

Vous souhaitez mettre en place une convention de mécénat ?

Contactez-nous pour décider ensemble de contreparties personnalisées.

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable,
- ou de l'impôt sur la fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €.

Quelques exemples

DON	COÛT RÉEL APRÈS DÉDUCTION FISCALE
1 000 €	400 €
2 500 €	1 000 €
5 000 €	2 000 €
10 000 €	4 000 €

COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

Par courrier, envoyez le bon de souscription ci-joint complété à la Fondation du patrimoine, Délégation des Alpes-Maritimes, CCI Nice Côte d'Azur - 20, bd Carabacel BP 1259 - 06005 Nice Cedex 1, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Eglise abbatiale Saint-Pons ».

Par Internet, faites votre don en ligne sur le site sécurisé de la fondation : www.fondation-patrimoine.org/12333.

Tout don donne lieu à l'envoi d'un reçu fiscal adressé à l'émetteur.

CONTREPARTIES

Au-delà de l'avantage fiscal, des contreparties peuvent être offertes au mécène ; elles sont limitées dans le cadre de la loi Aillagon et doivent présenter une « disproportion marquée » avec le montant du don.

Quelques exemples de contreparties, variables selon le montant de votre don :

- visibilité auprès d'un large public avec mention du nom ou du logo du mécène sur des supports de communication liés au projet,
- remerciement sur le site internet de la Ville de Nice,
- visite VIP du site avec le responsable du chantier,
- invitation à l'inauguration du monument restauré,
- places pour des événements culturels de la Ville de Nice,
- visites privées d'un monument patrimonial de la Ville de Nice,
- mise à disposition d'un espace prestigieux pour vos réceptions (soumis à conditions).

N'hésitez pas à nous interroger pour bénéficier d'une offre personnalisée.



Depuis 2008, la Ville de Nice mène une politique très active de rénovation de son patrimoine architectural.

Peu à peu, nous rendons toute leur splendeur à nos monuments. Une tâche immense à la mesure de la richesse de nos trésors.

Parmi ces restaurations, figure celle de l'église abbatiale Saint-Pons.

Fondée à la fin du VIII^e siècle, classée depuis 1913 aux monuments historiques, elle constitue l'un des plus beaux joyaux de notre patrimoine religieux en même temps qu'un repère historique majeur.

Nous avons entrepris la réfection entière des intérieurs et des extérieurs de cette imposante bâtisse à la superbe façade baroque, qui domine le site hospitalier de l'hôpital Pasteur 2.

Ce projet de restauration, je souhaite le partager avec les entreprises et je leur propose de devenir à nos côtés les acteurs qui participeront à l'embellissement de notre territoire.

À cet effet, j'ai souhaité lancer une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, afin que chacun puisse contribuer à cette oeuvre collective au service du rayonnement de la Ville de Nice.

Ensemble, renforçons l'attractivité de notre territoire et partageons nos ambitions.

Ensemble sauvégarçons notre patrimoine historique.

Ensemble construisons la mémoire de demain.

Christian Estrosi

Maire de Nice

Président de la Métropole

Président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur





L'église abbatiale Saint-Pons est l'un des plus anciens monuments du patrimoine niçois. Fondée à la fin du VIII^e siècle sur la sépulture du martyr saint Pons, elle se situe sur un promontoire au-dessus de la voie romaine reliant l'Italie à la Gaule méridionale.

Une architecture d'inspiration turinoise



L'église de style baroque que l'on voit aujourd'hui, est celle reconstruite entre 1725 et 1743.

Des deux clochers symétriques, seul celui du flanc ouest subsiste. Une terrasse, supportée par une suite d'arcs en plein cintre contraste avec l'élan vertical de la façade. Un escalier en pas d'âne avec un dallage en galets formant des motifs, technique typiquement niçoise que l'on retrouve également à Cimiez, permet d'y accéder.



L'intérieur est simple, mais présente une architecture baroque impressionnante avec un plan en ellipse qui enveloppe le visiteur dès son entrée. Le dallage est en ardoise et cabochons de marbre, fréquent à Nice.

Quatre chapelles latérales ; Sainte-Thérèse, Sainte-Vierge, Saint-Pons et Saint-Antoine sont ornées de colonnes torses dans des tons inhabituels de vert. À travers un jeu de vitres claires, typiquement baroque, on aperçoit un oratoire dissimulé derrière la seconde chapelle ouest. Il renferme des murs peints en trompe-l'œil aux couleurs vives ainsi qu'une magnifique sculpture en stuc face à l'autel, représentant le site de l'abbaye. Dans la crypte, seraient conservées les reliques de saint Pons.

L'église est classée au titre des monuments historiques par arrêté du 3 mai 1913. Certaines des œuvres d'art de l'église font également l'objet d'une protection : treize œuvres sont classées au titre des monuments historiques, neuf inscrites à l'inventaire supplémentaire.

Tout commence avec une légende...

Le chevalier romain Pontius, converti au christianisme, est obligé de quitter Rome pour fuir les persécutions de l'empereur Valérien.

Installé dans le quartier niçois de Cimiez, il est arrêté par le gouverneur des Gaules et sera martyrisé puis décapité.

La légende veut que la tête du martyr ait roulé dans le fleuve côtier, le Paillon, pour aboutir à la mer. Elle finira par atteindre le rivage marseillais, où des moines de l'abbaye Saint-Victor, située sur le Vieux-Port, la récupérèrent. Pendant un millénaire, une rivalité extraordinaire s'ensuivit entre l'abbaye de Saint-Pons à Nice, qui revendiquait la relique, et celle de Saint-Victor à Marseille, qui refusa toujours de la lui donner.



Extrait « Le martyre de saint Pons » - Joseph Castel (1798-1853)

Un édifice qui a traversé les siècles



Des fragments carolingiens témoignent d'un tombeau commandé par l'Empereur Charlemagne pour honorer saint Pons.

À partir de 775, les Bénédictins font de cette abbaye un foyer de développement spirituel, intellectuel et économique.

Ainsi, vers le XII^e siècle, l'abbaye possède plus de la moitié de la ville. De nombreuses églises sont fondées à Nice et dans la région par les moines de Saint-Pons (Sainte-Réparate à Nice, Sainte-Dévote à Monaco, Sainte-Hermentaire à Draguignan...). Le 1^{er} texte de l'histoire de Nice daté de 999 est un acte de donation des Seigneurs de Nice en faveur de l'abbaye.

L'acte de dédition, aux termes duquel le comte de Savoie Amédée VII s'engage à gouverner et protéger Nice, est signé en 1388 sur le parvis de l'abbaye de Saint-Pons et scelle le rattachement de Nice à la Savoie avec la création des « terres neuves de Provence ».

Convertie en hôpital militaire pendant l'occupation française, elle reçoit les blessés de l'armée d'Italie. Le 29 juillet 1797, l'hôpital est supprimé. Les traités de Vienne et de Paris en 1815 confirment le retour du Comté de Nice au Roi de Sardaigne.

La Congrégation des Oblats de Marie s'installe à l'abbaye de Saint-Pons en 1835. Des travaux de réparation, d'agrandissement et de décoration y sont menés.

Avec le rattachement du Comté de Nice à la France en 1860, la propriété de l'abbaye de Saint-Pons est transférée à l'État français, puis à la Ville de Nice. En 1910, débute la construction de l'hôpital Pasteur. Le projet comprend la démolition de l'église. Elle sera épargnée par le classement au titre des monuments historiques.

Un lieu de culture



Ernest Pignon-Ernest
« EXTASES », Église abbatiale de Saint-Pons, 2016
Installation in situ
© Ernest Pignon-Ernest / ADAGP, Paris - MAMAC, Nice, 2017

En 2016, l'église a ouvert ses portes exceptionnellement le temps d'une exposition intitulée « Extases ». L'artiste plasticien, Ernest Pignon Ernest, né à Nice, a investi l'architecture baroque de cet édifice pour présenter des portraits grandeur nature de mystiques chrétiennes célèbres sur d'immenses feuilles de papier courbées ou contre-courbées, flottant au-dessus d'un miroir d'eau noire. Plus de 10 000 visiteurs ont pu admirer cette exposition.

Un programme de rénovation sur deux ans

L'église abbatiale Saint-Pons est fermée au public depuis 1999. Menacée de dégradation, elle fait aujourd'hui l'objet d'un programme de restauration générale par la Ville de Nice afin de mettre en valeur la richesse de son histoire et de son architecture d'inspiration turinoise. Elle accueillera des concerts de l'orchestre philharmonique de Nice, des compagnies artistiques, ainsi que des débats, conférences ou colloques.

Ce programme s'intègre par ailleurs dans une restauration complète de l'hôpital Pasteur 2 dont le nouveau centre hospitalier a vu le jour en 2015. La création d'un large mail à l'initiative du CHU, s'amortissant sur l'escalier principal de sa façade, valorise l'une des plus belles églises baroques de Nice, qui trônera alors au cœur de la future cité européenne de la santé.

Le programme prévoit une restauration de l'édifice, tel qu'il aurait été en 1725, défini de la manière suivante :

- les travaux de restauration du clos et couvert de l'édifice,
- les travaux de restauration des décors intérieurs (issus du XVIII^e siècle et complétés lors de l'affectation de la congrégation des Oblats de Marie en 1835),
- les travaux nécessaires à l'ouverture de l'édifice au public pour les manifestations culturelles c'est-à-dire la mise aux normes des installations au regard de la réglementation pour les personnes à mobilité réduite (PMR) et des règles de sécurité contre l'incendie.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles accompagne la Ville de Nice tout au long de ce programme de restauration. Les travaux sont exécutés sous leur contrôle scientifique et technique.



Une attention particulière sur des éléments patrimoniaux rares

- Rénovation des tuiles vernissées des façades Est et Ouest et de la couverture du clocher.
- Restauration des maçonneries avec 500 trous de boulins de l'époque médiévale.
- Restauration des 3 pots à feu, ornement architectural composé d'un vase en pierre utilisé comme lanterne à base d'huile.
- Restauration du cartouche chiffré des Oblats de Marie.
- Rénovation des calades extérieures en pierre de La Turbie.
- 4 confessionnaux .
- 12 chapiteaux.
- Reprise des voûtes du portique d'entrée (180m²).
- Révision de la couverture du clocher et automatisation en tintement des deux cloches.
- Restauration des dorures, des décors faux-marbre, des pilastres, de la frise de l'entablement et des décors des cinq chapelles :
 - chapelle de la Sainte-Vierge
 - chapelle Sainte-Thérèse
 - chapelle Saint-Pons
 - chapelle Saint-Antoine
 - chapelle privative de l'abbé dite « La Capella » et son oculus

Les travaux de rénovation ont démarré en octobre 2016
pour une ouverture au public prévue début 2019

La restauration complète de l'édifice est estimée à 2 379 166 € HT soit 2 855 000 € TTC.

RENCONTRONS-NOUS POUR EN PARLER

Ville de Nice

collectesaintpons@ville-nice.fr

04 97 13 45 93

-

Fondation du patrimoine

pacanice@fondation-patrimoine.org

04 93 13 73 47



Église abbatiale Saint-Pons

Montée de l'Abbaye de Saint-Pons à Nice

-

Tramway

ligne 1, arrêt « Hôpital Pasteur »

-

Bus

4, 16, 20, 25

-

Vélobleu

station n°171

-

Voiture

parking de l'Hôpital Pasteur 2

